

Modalités de sélection Trampoline Féminin Championnats d'Europe senior Guimarães (POR), du 04 au 07 Avril 2024

Rappel des modalités de la compétition :

- 04.04, qualifications individuelles, finale équipe.
- 05.04, qualifications synchronisées, Demi-finales.
- 07.04, Finales synchronisées, finales individuelles.

Objectifs: 3 gymnastes en demi-finale dont au moins une dans le top 12, 3 finales parmi les trois concours, 2

Médailles.

Obligation en 2024 : Concourir en filière Elite, être né en 2007 ou avant.

2 week-ends de sélection :

- Tests n° 1: samedi 10 et dimanche 11 février 2024, Pôle France Antibes

- Tests n° 2 : samedi 9 et dimanche 10 mars 2024, Pôle France Antibes
- Lors de chaque test, les gymnastes doivent présenter deux exercices de qualification et un exercice de Finale.

Mode de sélection, le classement se fera par ordre de priorité :

<u>Niveau 1 :</u> Toute gymnaste ayant obtenu un quota Olympique ou encore finaliste d'une Coupe du Monde TQO 2023/2024, sera proposée à la commission de sélection, sous réserve qu'elle ait montré entre ces 2 échéances un niveau de performance en adéquation avec celui requis pour cette compétition.

<u>Niveau 2 :</u> Addition des 2 meilleurs exercices de qualification (sur les 4 possibles) et du meilleur exercice de finale (sur les 2 possibles) lors des tests de sélection.

Conditions de validation des exercices lors des tests de sélection :

- Difficulté minimale ≥ 12.7 pts
- Les 3 exercices comptabilisés devront contenir chacun au moins un Triffis.
- Bonification: Les gymnastes sélectionnées en Q2, lors des Championnats du Monde 2023 ou en Coupe du Monde TQO 2024, auront la possibilité de faire compter le score de leur meilleur exercice* ≥ 53.00 points.
 *Ce score sera obligatoirement issu de la compétition lors de laquelle la gymnaste se sera sélectionnée en Q2.
- Départage des ex-aequo du Niveau 2 : le meilleur score parmi les exercices retenus prévaudra.

<u>Niveau 3 :</u> En cas d'équipe incomplète, une ou plusieurs gymnastes pourront être proposées par le DHN et le RPO à la commission de sélection, après analyse des performances réalisées lors de ces épreuves de sélection et si besoin, des performances de 2023 et 2024.

Une remplaçante sera proposée en respect des modes 1,2 ou 3.

<u>Remarque</u>: Une gymnaste qui n'aurait pas pu participer à **l'intégralité** du premier Test, aura la possibilité d'effectuer un exercice supplémentaire lors du deuxième test; celui-ci pourra être comptabilisé soit pour les qualifications soit pour la finale.

Commission de sélection de la Fédération :

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique. Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif conformément à la convention des sportifs de haut niveau de la fédération.

